

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels



et des PATS des SDIS de France

Saint Laurent Blangy, le 5 juillet 2012

**Les grandes lignes d'action de Manuel VALLS :
avant même d'être reçu officiellement, le SNSPP-PATS
voit un grand nombre de ses revendications déjà
reconnues !**

A l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers le vendredi 22 juin 2012, Manuel VALLS, nouveau Ministre de l'Intérieur, a rappelé son profond attachement au rôle et aux missions des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de France.

Il en a profité également pour esquisser les grandes lignes de son action dans les mois à venir. Vous retrouverez sous le mode du verbatim les déclarations de notre nouveau Ministre.

SUR LA FORME

Manuel VALLS souhaite :

- associer les syndicats aux décisions et fait de la concertation une priorité

« [...] En termes de méthode, je souhaite que la concertation soit le maître mot. Un dialogue régulier me paraît la condition indispensable pour faire évoluer, quand c'est nécessaire, les services d'incendie et de secours de notre pays ».

« [...] La concertation doit également s'exercer avec l'ensemble des partenaires sociaux pour adapter au mieux, en fonction des réalités locales, le cadre juridique régissant vos missions ».

- renforcer le rôle de la CNSIS, de l'ADF et de la DGSCGC

« [...] la conférence nationale des services d'incendie et de secours, présidée par le Sénateur Yves ROME, que je connais bien, doit pouvoir jouer un rôle accru. Le travail avec les élus, rassemblés au sein de l'Assemblée des départements de France, doit également être développé. Il est nécessaire que les maires restent impliqués afin de maintenir une répartition équitable des dispositifs de secours sur l'ensemble du territoire national ».

« [...] L'avenir de la sécurité civile passe par un rôle accru de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC). Celle-ci doit être garante du rôle joué par les sapeurs-pompiers ».

COMMUNIQUÉ

SUR LE FOND

- **Manuel VALLS ne reviendra pas sur la réforme statutaire SPP, contrairement à ce qu'auraient souhaité nos opposants**

« [...] S'agissant des chantiers statutaires, il convient, là aussi, de procéder de façon pragmatique. Les difficultés qui apparaîtront, ici et là, devront être soumises à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours. Je compte sur l'ensemble des organisations syndicales et des décideurs locaux pour faire vivre au mieux les services d'incendie et de secours ».

- **Le Ministre mettra tout en œuvre pour exclure les SP de la directive européenne « temps de travail »**

« [...] J'ai bien noté vos inquiétudes quant à la révision en cours de la directive européenne sur le temps de travail. Je vous confirme que le Gouvernement défendra une clause visant à exclure les sapeurs-pompiers volontaires du champ d'application de cette directive ».

- **L'accent doit être mis sur la formation et la professionnalisation**

« [...] je souhaite que la direction des sapeurs-pompiers poursuive et achève son travail sur la modernisation de la formation des sapeurs-pompiers ».

« [...] J'entends, d'ailleurs, que soient poursuivies les actions de professionnalisation des acteurs dans la gestion des crises à l'échelon national et zonal ».

- **Il faut revoir le mode de gouvernance de l'ENSOSP et le statut des ESD**

« [...] Une réflexion doit s'engager, avec les élus, sur l'évolution de l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers et sur le statut des emplois supérieurs de direction ».

- **Le Ministre veillera à la bonne mise en œuvre de la loi sur le volontarisme**

« [...] Je rappelle, à ce titre, que le Parlement a voté, à l'unanimité, une loi sur les sapeurs-pompiers volontaires, en juillet 2011. Je serai donc attentif à ce que cette loi soit bien appliquée, avec l'installation prochaine du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires et l'élaboration d'une Charte nationale. Cette charte rappellera à la fois vos valeurs mais aussi les obligations inhérentes à l'engagement dans la grande maison des sapeurs-pompiers ».